

COMMUNIQUE DE PRESSE

Orsay, le 29 juillet 2016

L'EPA Paris-Saclay publie un avis d'appel public à la concurrence pour désigner une équipe de maîtrise d'œuvre urbaine du secteur Saint-Quentin Est à Guyancourt

Afin de construire un projet urbain partagé favorisant les meilleures conditions d'accueil de la gare Saint-Quentin Est de la ligne 18 du métro du Grand Paris, à Guyancourt, l'EPA Paris-Saclay lance un dialogue compétitif en vue de la passation d'un accord-cadre de maîtrise d'œuvre urbaine.

Le secteur de Saint-Quentin Est à Guyancourt offre des opportunités de développement dans l'environnement direct de la future gare de la ligne 18 du métro du Grand Paris. Très compartimenté par les infrastructures existantes, son aménagement nécessite des recompositions d'envergure, notamment en ce qui concerne le site industriel désaffecté de Thalès optronique, à l'interface des franges de la RD91 et du Technocentre Renault.

Dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet urbain sur ce secteur, l'EPA Paris-Saclay, en partenariat avec l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines et la ville de Guyancourt, lance une consultation afin de retenir une équipe de maîtrise d'œuvre urbaine, architecturale et paysagère. Cette consultation prend la forme d'un dialogue compétitif pour permettre de définir le futur projet urbain et son périmètre.

L'accord-cadre, conclu pour une durée de 6 ans, se décompose en trois catégories de missions :

- Missions d'architecte-urbaniste coordonnateur
- Missions de coordination des projets immobiliers et d'infrastructures
- Missions de maîtrise d'œuvre d'espaces publics

Dans un premier temps, sur la base des orientations paysagères et urbaines qui auront été retenues pendant le dialogue compétitif, le titulaire de l'accord-cadre réalisera les études pré-opérationnelles architecturales, urbaines, paysagères et techniques destinés à alimenter les futurs dossiers réglementaires. Il accompagnera l'EPA et les partenaires dans le processus de concertation.

Dans un deuxième temps, l'accord-cadre a pour objet :

- au titre de missions d'architecte-coordonnateur, d'assurer le suivi du projet d'aménagement en général et des projets immobiliers qui s'y dérouleront ;
- au titre de missions de maîtrise d'œuvre d'espaces publics, de concevoir et réaliser des espaces publics.

Les ambitions du projet urbain

Le secteur de Saint-Quentin Est à Guyancourt se trouve à l'articulation du plateau de Saclay au sud, de Saint-Quentin-en-Yvelines à l'ouest et de Versailles au nord. Traversé par la RD91, axe structurant nord-sud, il est directement relié à la RN 12, axe majeur est-ouest, via le plateau de Satory à Versailles avec lequel il constitue un ensemble stratégique pour le territoire, en termes géographiques, programmatiques et de desserte. L'ambition est de faire émerger un nouveau quartier mêlant habitations et développement économique, dans la continuité du centre-ville de Guyancourt et le prolongement de l'agglomération.

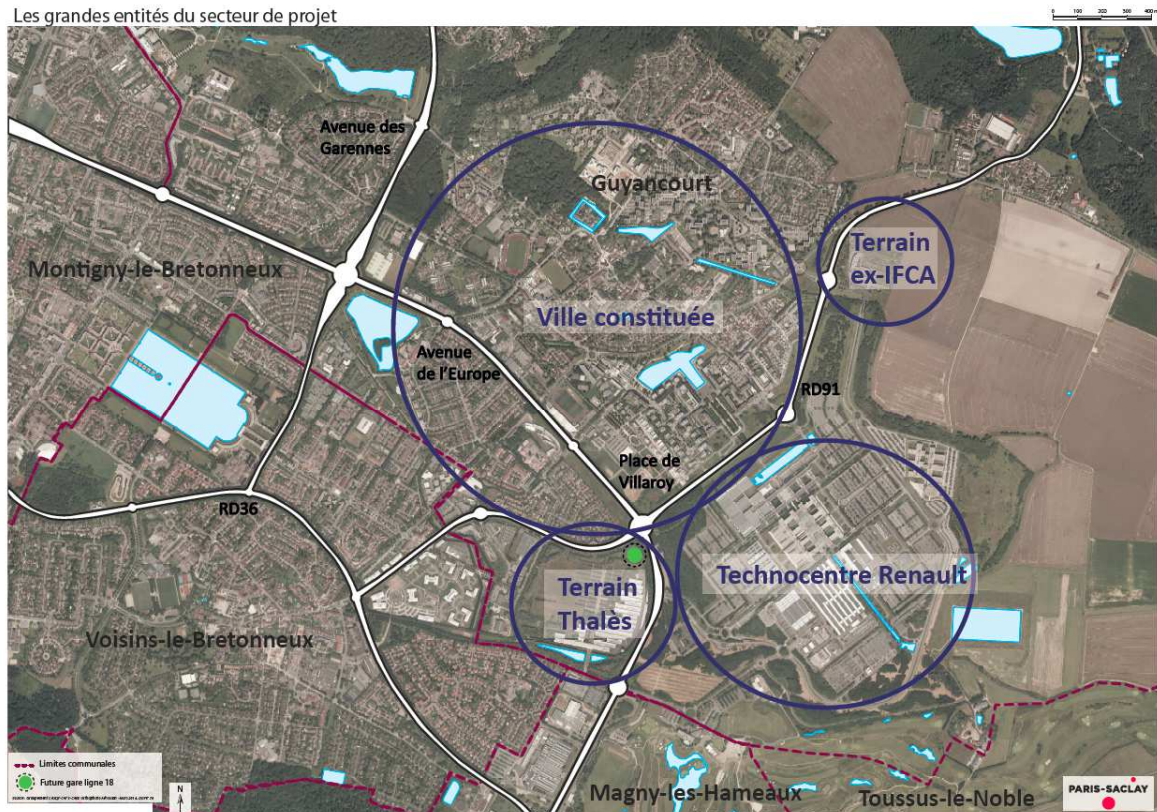
Le périmètre de réflexion comprend 250 ha environ qui intègrent :

- le terrain Thalès ;
- les franges sud-ouest du Technocentre ;
- les franges de la RD91 sur le territoire de SQY ;
- les environs.

PARIS-SACLAY

Le secteur de projet est ainsi au croisement d'entités hétérogènes compartimentées par des infrastructures de transit, dont le lien est réinterrogé par l'arrivée de gare de Saint-Quentin Est du métro du Grand Paris. Le rapport aux infrastructures et au Technocentre, l'opportunité exceptionnelle d'une gare de la ligne 18 et les conditions de son accueil à définir, les porosités à retrouver avec la ville existante et les modalités de valorisation de la proximité des paysages du plateau de Saclay sont autant d'enjeux auxquels le projet urbain devra répondre.

Les grandes entités du secteur de projet



Lien pour télécharger les documents :

https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?selected=0&PCSLID=CSL_2016_7WdZiei48R

Calendrier prévisionnel

- Publication de l'AAPC : 19 juillet 2016
- Sélection des candidatures : 1^{er} – 15 octobre 2016
- Premier rendu et dialogue : 1^{er} – 15 décembre 2016
- Second rendu et dialogue : 15 - 28 février 2017
- Remise des offres et auditions : 1^{er} – 15 mai 2017
- Notification : juin 2017

Contacts presse :

Agence Manifeste / Lorraine Froment
lorraine.froment@manifeste.fr – 01 55 34 99 87

EPA Paris-Saclay / Emilie Naouri
emilie.naouri@oin-paris-saclay.fr – 01 64 54 26 78

CONTACTS PRESSE

Établissement public d'aménagement Paris-Saclay

6 boulevard Dubreuil
91400 Orsay
www.epaps.fr

Agence Manifeste

Lorraine Froment
lorraine.froment@manifeste.fr
01 55 34 99 87

EPA Paris-Saclay

Emilie Naouri
emilie.naouri@oin-paris-saclay.fr
01 64 54 26 78



À PROPOS DE L'EPA PARIS-SACLAY

L'Établissement public d'aménagement Paris-Saclay impulse et coordonne le développement du pôle scientifique et technologique du plateau de Saclay, ainsi que son rayonnement économique international. Il est aménageur de zones d'aménagement concerté dans le périmètre de l'Opération d'intérêt national.

Paris-Saclay est un territoire majeur de développement et d'innovation qui s'appuie sur :

- *L'Université Paris-Saclay représentant une concentration scientifique exceptionnelle par son ampleur, sa diversité disciplinaire et son niveau d'excellence ;*
- *Une dynamique d'innovation à l'œuvre dans plusieurs secteurs d'activités stratégiques au service de la croissance et de la création d'emplois ;*
- *Des pôles urbains existants et une zone naturelle et agricole protégée accompagnés des services innovants et des nouvelles technologies ;*
- *La ligne 18 du métro automatique du Grand Paris qui reliera Orly à Versailles en 2024.*

Le projet opérationnel est aujourd'hui mis en œuvre dans les deux quartiers de l'École polytechnique et de Moulon avec :

- *84 700 m² de projets livrés (EDF Lab Campus, EDF Lab R&D, Extension des laboratoires de l'École polytechnique)*
- *350 674 m² de chantiers sont en cours ou en passe d'être lancés*
- *55 890 m² sont attribués*
- *231 000 m² sont en cours de consultation*
- *39 400 m² sont à l'étude*

Sur le campus urbain, le projet comprend 168 000 m² de logements étudiants et 380 000 m² de logements familiaux. Le Conseil d'administration de l'Établissement public ayant pris l'initiative de deux zones d'aménagement concerté sur les périmètres de Satory-Ouest à Versailles et Boubas-Louise Michel à Trappes, elles feront l'objet d'études et de concertation avec le public pendant toute l'année 2016.